

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

20^{ème} année - N° 3666 - Mercredi 1er Juillet 2020 - Prix : 200 Fc

GOUVERNEMENT : LES ENTRANTS, LES SORTANTS, ET LES MOUVEMENTS

Le gouvernement Azali II attendu après la fête



Ainsi veut la tradition politique. Le chef de l'État nomme un nouveau gouvernement après un an d'exercice depuis son investiture. Réélu pour un nouveau mandat de 5 ans en 2019, Azali Assoumani aura passé 13 mois avec ses ministres. L'heure de faire peau neuve a sonné. Mais qui rentre, qui sort, et qui mute ? Jusqu'à l'heure ou nous bouclons ces lignes, rien n'est encore ficelé mais il

n'en demeure pas moins que les tractations et surtout les coups bas pleuvent de plus belle. Le parti au pouvoir, la CRC, réputé gourmand, ferait des pieds et des mains pour imposer l'ancien vice-président de l'Assemblée Maoulana Charif à l'Économie en lieu et place du charismatique Houmed Msaidie, porte-parole du gouvernement.

LIRE SUITE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles
Du 1er au 05 Juillet 2020

Lever du soleil:
06h 28mn
Coucher du soleil:
17h 54mn

Fadjr : 05h 16mn
Dhouhr : 12h 15mn
Ansr : 15h 09mn
Maghrib: 17h 57mn
Incha: 19h 11mn



ECONOMIE

45 millions KMF pour la recherche halieutique

C'était le 27 juin dernier que la direction générale de la pêche a octroyé à l'institut national de recherches pour l'agriculture, la pêche et l'Environnement (INRAPE) un lot de matériels de laboratoire et des recherches halieutiques dont la valeur est estimée à plus de 45 millions de nos francs. Cet appui a pour but de favoriser les études des produits halieutiques pour un avenir meilleur.

Les Comores se veulent être parmi les pays développés grâce au secteur de la pêche. C'est pour cette idée que la direction des ressources halieutiques a remis un lot de matériels à l'INRAPE pour favoriser les études dans le secteur. « Le matériel que nous venons de recevoir à travers le projet Swiofish a beaucoup plus de valeur. Ce type de matériel nous permettra d'établir des analyses écosystémiques de notre milieu aquatique. Notre vision sur cette démarche est de développer la pêche grâce au vente des poissons calmars », explique Hamza Abdou Azali, patron de l'INRAPE.

Pour harmoniser le commerce des calmars que le pays rêve d'adopter, plusieurs études doivent être rassurantes. C'est dans ce cadre que le PCR attribué au ministère de l'environnement jouera un rôle important pour le développement du secteur. « Il ne s'agit pas d'un PCR de coronavirus. C'est un appareil qui nous permettra de connaître la quantité des calmars existants sur nos eaux pour pouvoir en déduire la quantité à vendre. Il nous servira également à connaître l'évolution de ces produits de mer en termes de croissance et de reproduction », poursuit-il.

Mis à part le PCR, l'INRAPE a reçu des produits de laboratoire à savoir Micro tube naturel SSI 1.5ml, Play glacière textile bleue 10l, OHAU balance Ohaus scout, XYLE multi paramètres 3630 IDS, Trousse dissection 12 outils et Tito potassium chlorure 3m 250ml pour ne citer que ceux-là. Le directeur général de ressources halieutiques, Chamouine Soidri déclare que cette donation est le fruit d'un partenariat actif avec l'INRAPE.

Kamal Gamal

COMMUNIQUE DE PRESSE

Suite aux conférences de presse données par des cadres de COMORES TELECOM le weekend dernier et ayant fait l'objet d'articles de presse parus les 29 et 30 juin 2020, TELCO est dans l'obligation d'apporter les points de clarification requis face à ces fausses allégations.

Le paiement des factures courantes d'interconnexion est effectué régulièrement et mutuellement entre COMORES TELECOM et TELCO, conformément au planning agréé d'un commun accord. A ce jour, il n'existe aucun litige de paiement entre nos deux sociétés.

Par ailleurs le paiement des factures en faveur de COMORES TELECOM a toujours été effectué par TELCO par voie bancaire, avec une traçabilité et une transparence totales, conformément aux modalités agréées d'un commun accord.

Grace à l'Accord conclu et signé par COMORES CABLES et TELMA, le Consortium du Câble EASSy – suivant sa résolution prise en date du 07 novembre 2018 – a accepté de prendre en charge tous les frais et les coûts de maintenance de la Station EASSy de Moroni.

Les coûts de réparation et de maintenance ne sont donc pas payés par la « filiale de COMORES TELECOM » et encore moins par COMORES TELECOM, mais désormais par tous les membres du Consortium et tous les utilisateurs de la Station EASSy de Moroni.

Cette résolution a eu pour objectif d'aider COMORES CABLES à réduire ses coûts de Cross Connect, donc réduire le prix de l'Internet pour la Population Comorienne et surtout de garantir l'ac-

cess à la Station de Moroni à tous les Opérateurs qui le désirent.

Ayant d'autre part constaté le caractère illégal de l'arrêté qui a conféré une exclusivité à la « filiale de COMORES TELECOM », car contraire à la Loi sur les communications électroniques et à la Loi sur la concurrence, TELCO a été dans l'obligation d'initier les recours requis pour en demander l'annulation.

Respectueuse des Lois, TELCO ne cautionne pas l'octroi d'un droit d'exclusivité contraire à la Loi... surtout que cette « exclusivité » en faveur de la « filiale de COMORES TELECOM » exclut bien évidemment COMORES TELECOM... ne visant finalement que TELCO !

Actuellement, ce que souhaite TELCO, c'est tout simplement que la « filiale de COMORES TELECOM » lui applique les mêmes prestations et aux mêmes conditions que celles octroyées aux Opérateurs exerçant à Mayotte, lesquels n'ont pas investi en UNION DES COMORES comme TELCO.

COMORES TELECOM achète de la Capacité auprès de sa « filiale ». De même, TELMA (Opérateur de référence de TELCO agréé par les Autorités) vend de la Capacité à TELCO.

TELCO n'a de cesse et ne cessera pas d'œuvrer pour obtenir des coûts raisonnables d'accès à Internet au bénéfice du Consommateur Comorien et non pour enrichir impunément la « filiale de COMORES TELECOM ».

TELCO investit massivement depuis 5 ans en UNION DES COMORES, conformément à ses engagements envers non seulement l'Etat Comorien, mais aussi envers la Population qui souhaite avoir le choix du prix et de la qualité dans un secteur clé pour l'émergence du Pays.

UNION DES COMORES
MINISTRE DES FINANCES,
DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE

**GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE
DEVELOPPEMENT**



Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles phase II (PRCI II – Comores)

STRUCTURE D'EXECUTION DU PROJET

Don n°: 5900155009251 Projet n°: P-KM-KA0-002

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

L'Union des Comores a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour couvrir le coût du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) Phase II et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le « **Recrutement d'un consultant junior en vue d'appuyer la Direction Générale de l'Energie, des Mines et de l'Eau (DGEME) dans le domaine des énergies renouvelables** ».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent:

- Promouvoir la recherche, la diffusion des technologies liées aux énergies renouvelables;
- Piloter un système de contrôle et de gestion du potentiel des énergies renouvelables ;
- Piloter et mettre en œuvre des politiques d'évaluation et de mise en valeur des ressources énergétiques renouvelables;
- Piloter la mise en place d'un système d'études et de recherche sur la valorisation du potentiel d'énergie renouvelable ;
- Piloter un plan d'accès à l'efficacité énergétique et de maîtrise des ressources énergétiques renouvelables ;
- Veiller au suivi et à la mise à jour de l'éva-

uation des ressources nationales propices au développement des énergies renouvelables (particulièrement pour l'élaboration de l'atlas solaire et éolien) ;

- Proposer des mécanismes de développement et de diversification de l'offre énergétique sur les trois îles en privilégiant la valorisation des ressources énergétiques locales différenciées selon le potentiel de chaque île ;
- Veiller, en collaboration avec les organismes concernés en particulier le Directeur technique de la DGEME à l'élaboration des cartes de sites pouvant abriter les installations de production d'énergie d'origine renouvelable ;
- Piloter et mettre en œuvre, en collaboration avec les organismes concernés, les projets et actions de coopération dans le domaine des énergies renouvelables ;
- Organiser et animer les activités relatives à l'efficacité énergétique ;
- Contribuer à la promotion de la recherche et du développement de l'innovation technologique et du transfert de technologies dans le domaine des énergies renouvelables ;
- Généraliser la mise en œuvre d'une gestion rationnelle des ressources naturelles en concertation avec les populations concernées ;
- Réfléchir sur la mise en place d'une

Autorité Nationale Désignée (AND) pour favoriser la mise en œuvre des projets relatifs au Mécanisme pour un Développement Propre (MDP).

3. La structure d'exécution du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (SEP-PRCI) Phase II, invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Le consultant intéressé doit produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (lettre de motivation, curriculum vitae actualisé, référence de prestations similaires, etc.).

Profil du consultant exigé : Titulaire d'un diplôme d'ingénieur électricien ou équivalent et une expérience professionnelle d'au moins deux ans dans les énergies renouvelables. Etre âgé (e) au maximum de 32 ans.

4. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes aux « Méthodes et Procédures de la Banque pour l'utilisation des Consultants telles que définies dans la Politique de Passation des Marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement, octobre 2015 », qui sont disponibles sur le site web de la Banque à

l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au jeudi de 7h30mn à 14h30mn et le vendredi de 7h30mn à 11h30mn (heures locales de Moroni - Union des Comores).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **13/07/2020 à 12 heures 30 min** (heure de Moroni) et porter expressément la mention « **Recrutement d'un Consultant individuel pour appuyer la DGEME dans le domaine des énergies renouvelables** ».

A l'attention du Coordonnateur National du Projet PRCI p.i
Monsieur Mohamed NADJIB YOUSSEF
Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire
Structure d'Exécution du Projet (SEP)
Bureau : Malouzi- Moroni, non loin du Lycée GYMNASE
Moroni - Union des Comores
Bureau: (+269) 773 94 80
Fax: (+269) 773 95 54
Email: prci_comores@yahoo.fr

GOUVERNEMENT : LES ENTRANTS, LES SORTANTS, ET LES MOUVEMENTS

Le gouvernement Azali II attendu la fête

Le leader du parti Radhi qui aurait donné son accord de principe à renfiler la veste du parti CRC au détriment de son Radhi, ou du multipartisme pour être clair, ne sera pas pour autant jeté dans les couloirs. La CRC étant consciente, bon gré mal gré, de la valeur que le chef de l'État accorde à son « bienfaiteur », suggérerait qu'il pose ses valises à Beit-Salam pour rejoindre la pléthore de conseillers du président. Une manœuvre dont l'aboutissement est improbable, tant M. Msaidie, un interlocuteur privilégié sur la scène internationale, a et devrait continuer à jouer un rôle prépondérant notamment dans l'important dossier de la

Conférence de Paris, le grand panier dans lequel Azali a mis ses œufs pour booster l'économie et atteindre ses objectifs du fameux PCE (Plan Comores émergentes).

C'est un mouvement qui pourrait être opéré au sein de l'équipe sortante. Mais pas que. Le ministre des finances Said Ali Chayhane, un des hommes liges du raïs et de la CRC, est pressenti au cabinet d'Azali. Par conséquent et selon la tradition, il sera en charge du portefeuille de la Défense nationale, tandis que l'actuel patron, l'homme qui ne sait pas tenir sa langue, Belou, pourrait remplacer Bianrifi Tarmidhi à la tête de la Production, au sein de laquelle il a passé toute sa

carrière professionnelle ou presque, avant de devenir DirCab. Le fauteuil de l'argentier de l'État pourrait échoir à Mze Abdou Chafioun. Ancien gouverneur de la Banque centrale, ce technocrate qui continue à servir loyalement le régime en matière d'économie, son domaine de prédilection.

Le conseiller diplomatique du chef de l'État et ancien vice-président de l'Assemblée Djaé Ahamada Chanfi pourrait quant à lui se voir à la tête de l'Éducation nationale en lieu et place de Moindjie Mohamed Moussa. Ce politique aguerri, réputé arriviste, est enseignant à l'université des Comores à la faculté des Lettres. Une promotion qui pourrait

être compromise par la nomination de Maoulana Charif à l'Économie, les deux étant issus de la même région d'Oichili à un moment où, politique oblige, les critères de désignation ont tendance à tenir compte de l'équilibre régional.

Le bigbang de ce remaniement est attendu à l'Intérieur où tous les projecteurs sont braqués. En effet, les rumeurs les plus persistantes font état d'un très probable évincement du ministre de l'Intérieur Mohamed Daoudou alias Kiki, l'audacieux faiseur du sale boulot du pouvoir comme l'on a tendance à le décrire tant il est celui qui « assume », et à lui seul, toutes les dérives permettant de maintenir debout le

régime. Ce remplacement le surnommé Kiki l'attend depuis un certain temps, si bien qu'il se serait déjà préparé en conséquence. En toute logique puisque la couleur a été annoncée au grand jour pendant la campagne des législatives en décembre dernier quand le ministre de la justice le prenait à partie, lui et son parti Orange, dans les meetings des candidats soutenus par la CRC. Son remplaçant pourrait être Djaanfar Salim Allaoui dit Sarkozy. Cet ancien ministre de l'Intérieur sous le séparatiste Mohamed Bacar connaît mieux l'île d'Anjouan où les enjeux de 2021 tiennent le pouvoir en haleine.

La Rédaction

EAU

La SONEDE accuse une utilisation abusive de l'eau

Depuis quelques temps, les clients de la société nationale d'exploitation et de distribution des eaux (SONEDE) crie à une arnaque face à une hausse du prix du mètre-cube (M3) d'eau. Une situation qui n'a pas laissé l'administration de la société indifférente. Face à cela, le conseiller technique Ahmed Ali fait savoir que « le prix du m3 n'a pas augmenté ».

L'administration de la SONEDE monte au créneau face aux indignations de leurs clients. Conseiller technique au sein de la société, Ahmed Ali rappelle que le prix n'a pas augmenté. Ce dernier précise que pendant plus de 42 ans, ce prix de 242 francs n'a jamais été révisé malgré le cout des accessoires et autres outils indispensables au réseau. « Il y a des tarifs qui n'ont jamais été appliqués bien qu'ils soient fixés depuis longtemps. Et actuellement, vu notre autonomie de gestion budgétaire, nous sommes obligés de les appliquer », explique-

til en rappelant que « les 500 francs en question sont taxés aux clients ayant atteint les 20 m3 et qu'en général, ce sont les industrielles et les établissements commerciaux ».

Ahmed Ali revient sur cette taxe et précise qu'après enquête, la société a remarqué que parmi les 8000 clients de la SONEDE, une centaine atteint les 20 M3. « Comme nous avons du mal à alimenter nos clients à cause du gaspillage, nous avons senti l'obligation d'appliquer cette mesure pour dissuader la consommation abusive de l'eau », martèle le conseiller technique. Selon lui, l'utilisation contrôlée va permettre aux clients d'être en mesure de payer leurs factures dans les temps.

En plus de cela, la SONEDE veut ajuster le prix et l'harmoniser dans toutes les régions de l'archipel car dans les îles et les régions « le prix varie et pourtant nous devons avoir un prix stable pour tout le monde ». « Une loi sera adoptée pour fixer ce prix. Naturellement, il y a des zones où cela va augmenter et

d'autres où ça va baisser. Et nous voulons le fixer à 500 francs le m3 », revient-il en soulignant qu'il s'agit d'une stratégie pour équilibrer la situation. Ahmed Ali ne se résume pas à ces détails. Pour convaincre l'opinion, ce dernier précise que « la SONEDE vend moins chère que tous les autres ». « Nous vendons le litre à 1 franc pendant que dans le commerce le litre est vendu à 400 et 500 francs », explique-t-il en rappelant que le prix de la société est « un prix social ». Tenir une gestion parfaite de la société est le souhait de l'administration.

De la manière à communiquer auprès des clients, le chargé de communication, Moustakim Ibrahim dit qu'il a été question de préserver une stabilité sociale. Ce dernier estime que « mettre en application cette mesure était la meilleure stratégie pour diminuer le gaspillage ». « Nous rappelons que cette mesure a toujours existé mais elle vient juste d'être remise en application. Pour ne pas impacter sur nos clients, nous



avons jugé nécessaire de l'appliquer avant la campagne de communication », dit-il.

Le chargé de communication rappelle que le prix du m3 n'a pas flambé de 220 à 500 francs comme on le dit mais « il faut savoir que nous avons deux tranches sociales, les commerces et les domestiques ». « Plus de 95% de nos clients sont des clients domestiques qui payent à

220 francs le m3 mais quiconque dépasse les 20 m3 ne peut pas bénéficier du tarif domestique car son usage en eau atteint un autre palier », explique-t-il. Moustakim s'indigne qu'une famille utilise jusqu'à 20 000 litres (20 M3) d'eau. Pour lui, cette quantité est un peu exagérée.

A.O Yazid

SANTÉ PUBLIQUE

L'UNFPA à la rescousse du lycée de Moroni

Le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) a octroyé au Lycée Saïd Mohamed Cheikh de Moroni des kits sanitaires pour bien préparer la rentrée de ce mercredi. Ces derniers sont composés de 100 masques réutilisables, 40 bidons d'eau de javel, 20 seaux et des savons en liquide.

La reprise des cours débute ce 1er juillet pour les classes de CM1/CM2, 4e/3e et les classes de Terminale. Afin de permettre une reprise scolaire dans les meilleures conditions sanitaires, le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) vient de remettre aux responsables du Lycée Saïd Mohamed Cheikh des kits sanitaires pour permettre à cet établissement public de bien respecter les

mesures barrières. « Cette action va permettre d'effectuer une meilleure reprise des cours qui pourrait être nocive pour les élèves. Et ce don est arrivé au bon moment », avance Mohamed Ali Abdallah, le proviseur

du Lycée.

Ce dernier a annoncé aussi les contributions de la Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux (SONEDE) et du Croissant Rouge comorien. Ces



Don UNFPA au lycée de Moroni.

deux sociétés ont procédé le même jour à une opération de désinfection des lieux. « Trois événements marquent cette journée. La remise des kits sanitaires, la désinfection du lycée et la visite du ministère de l'éducation. C'est énorme pour nous pour une seule journée », poursuit-il, tout en rappelant que le ministère de l'éducation leur a accordé 750 masques jetables pour débiter la rentrée.

Ce n'est pas la première fois que l'UNFPA apporte son soutien au pays grâce à un partenariat remarquable. « Qu'il nous vient en aide, ça ne nous étonne point. Ainsi ce don nous permettra de renforcer les mesures barrières en vue de poursuivre le chemin scolaire sans la moindre crainte » consent Mohamed Saïd, un élève du Lycée de Moroni.

Pour lui, barrer la route à la Covid-19, ce n'est pas uniquement l'œuvre du gouvernement pour faire comprendre qu'il faut la conjugaison de plusieurs efforts comme par exemple, le port du masque dans les lieux publics afin de vaincre un ennemi invisible et dangereux.

Quant au directeur de l'enseignement secondaire et représentant du ministre de l'éducation, il a loué la volonté des partenaires qui ne cessent d'accompagner le pays dans cette période de crise sanitaire tout en exhortant une surveillance stricte quant au respect des mesures barrières. « Le triomphe de ces mesures permettra un bon déroulement des examens nationaux à l'espoir des bons résultats », conclut Soulaïmana Soilih.

Nassuf Ben Amad



UNION DES COMORES
MINISTRE DES FINANCES,
DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRES

**GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE
DEVELOPPEMENT**



**Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles phase II
(PRCI II – Comores)**

STRUCTURE D'EXECUTION DU PROJET

Don n°: 5900155009251 Projet n°: P-KM-KA0-002

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

1. L'Union des Comores a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour couvrir le coût du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) Phase II et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le « *Recrutement d'un(e) Consultant(e) junior chargé(e) de la communication au Commissariat Général au Plan (CGP)* ».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent:

- *Elaborer et appuyer la mise en œuvre du plan de communication du Commissariat ;
- * Créer une base de données documentaire sur les documents et études réalisées ;
- * Créer, animer et assurer l'administration et la mise à jour du site internet, page Facebook du Commissariat Général au Plan ;
- * Superviser et maintenir la mise en ligne des documents d'information pour la sensibilisation du public et des différents partenaires ;
- * Organiser les événements (atelier, réunion, séminaire, forum et conférence) pour la dis-

semination des productions du Commissariat;

- * Créer une base de données des médias ;
- * Développer et adapter les outils de communication,
- * Créer une base de données des images et vidéos des activités du Commissariat et élaborer le press book sur les articles et autres éléments de communication ;
- * Veiller à un archivage des outils de communication produits par le commissariat ;
- * Assurer la coordination des échanges avec les différents PTF et ministères sectoriels en collaboration avec l'équipe de la DAD ;
- * Identifier les possibilités d'innovation et de nouveaux outils et plateformes de communication pouvant servir à rendre plus visible les actions menés par le Commissariat ;

3. La structure d'exécution du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (SEP-PRCI) Phase II, invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Le consultant intéressé doit produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés

pour les prestations (lettre de motivation, curriculum vitae actualisé, référence de prestations similaires, etc.).

Profil du consultant exigé : Le ou la candidat (e) recherché (e) doit être titulaire d'un diplôme de haut niveau (bac + 5 minimum) en Communication ou autres domaines connexes; Avoir une expérience professionnelle d'au moins 02 ans dans le domaine de la communication et de l'internet ; Etre âgé (e) au maximum de 32 ans.

4. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes aux « Méthodes et Procédures de la Banque pour l'utilisation des Consultants telles que définies dans la Politique de Passation des Marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement, octobre 2015 », qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous

aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au jeudi de 7h30mn à 14h30mn et le vendredi de 7h30mn à 11h30mn (heures locales de Moroni - Union des Comores).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **13 /07/2020 à 12 heures 30 min** (heure de Moroni) et porter expressément la mention « *Recrutement d'un(e) Consultant(e) junior chargé(e) de la communication au Commissariat Général au Plan (CGP)* ».

A l'attention du Coordonnateur National du Projet PRCI p.i

Monsieur Mohamed NADJIB YOUSOUF
Ministère des Finances et Budget
Structure d'Exécution du Projet (SEP)
Bureau : Malouzini- Moroni, non loin du Lycée GYMNASE
Moroni - Union des Comores
Bureau: (+269) 773 94 80
Fax: (+269) 773 95 54
Email: prci_comores@yahoo.fr



UNION DES COMORES
MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET
DU SECTEUR BANCAIRE

**GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE
DEVELOPPEMENT**



Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI – Comores)

STRUCTURE D'EXECUTION DU PROJET

Don n°: 5900155009251 Projet n°: P-KM-KA0-002

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

1. L'Union des Comores a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour couvrir le coût du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) Phase II et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le « *Recrutement d'un Consultant junior en vue d'appuyer la Direction Générale de l'Energie, des Mines et de l'Eau (DGEME) dans le domaine de l'informatique* ».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

- Assurer la mise à jour régulière de la plateforme électronique d'aide public au Développement;
- Faciliter l'utilisation de la base de données avec les partenaires et gérer les droits d'accès (attribution des mots de passe, installation des procédures de sauvegarde et de restauration automatiques...);
- Assurer une formation régulière des utilisateurs à l'utilisation de la base de données ;
- Proposer les adaptations/améliorations éven-

tuelles à opérer sur la base de données pour la rendre plus performante et efficiente ;

- Faire le suivi et la maintenance du logiciel du programme d'investissement public ;
- Accomplir toutes autres tâches requises par le Commissaire Générale au Plan et/ou les Directeurs du Commissariat ;
- Concevoir et proposer un système d'organisation, d'archivages et de diffusion des données au niveau du Commissariat Général au Plan.

3. La structure d'exécution du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (SEP-PRCI) Phase II, invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Le consultant intéressé doit produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (lettre de motivation, curriculum vitae actualisé, référence de prestations similaires, etc.).

* **Profil du consultant exigé :** d'un diplôme de niveau (bac + 5 minimum) en génie logi-

ciel, informatique de gestion ou dans une discipline connexe dans tout autre domaine pertinent ; Être âgé(e) au maximum de 35 ans ; Avoir une expérience professionnelle d'au moins (2) deux ans, notamment dans la conception, la mise en place, la gestion et la maintenance de bases de données ; Avoir une bonne connaissance du système de Gestion de base de données MYSQL, SQL Serveur.

4. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes aux « Méthodes et Procédures de la Banque pour l'utilisation des Consultants telles que définies dans la Politique de Passation des Marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement, octobre 2015 », qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au jeudi de 7h30mn à 14h30mn et le vendredi de 7h30mn à 11h30mn (heures loca-

les de Moroni - Union des Comores).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **13/07/2020 à 12 heures 30 min** (heure de Moroni) et porter expressément la mention « *Recrutement d'un Consultant junior en vue d'appuyer la Direction Générale de l'Energie, des Mines et de l'Eau (DGEME) dans le domaine de l'informatique* ».

A l'attention du Coordonnateur National du Projet PRCI p.i

Monsieur Mohamed NADJIB YOUSOUF
Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire
Structure d'Exécution du Projet (SEP)
Bureau : Malouzini- Moroni, non loin du Lycée GYMNASE
Moroni - Union des Comores
Bureau: (+269) 773 94 80
Fax: (+269) 773 95 54
Email: prci_comores@yahoo.fr